

Redoubler en 3^e maternelle : le pour et le contre

«Plutôt que la contrainte et la menace de privation de subsides, j'aurais préféré un accompagnement et des moyens.»

Alain ASTGEN, directeur d'école

Rendre le redoublement en 3^e maternelle quasi impossible, la dernière mesure de la ministre Joëlle Milquet divise parents et enseignants.

● Caroline DESORBAY

Lan dernier, 1 168 élèves, soit 2,15 %, ont redoublé leur 3^e maternelle. Pour l'année 2012-2013, le coût du redoublement en maternel ordinaire s'élève à 4 179 779 € (il était de 7 220 656 € pour 2006-2007). C'est encore trop pour Joëlle Milquet. Hier, la ministre de l'Éducation a fait adopter, en exécutif, un avant-projet de décret qui rendra quasi impossible le redoublement en 3^e maternelle.

Dès l'an prochain, le redoublement devra être fondé sur des motifs exceptionnels (ils seront fixés prochainement par arrêté). Et il devra avoir l'aval de l'équipe pédagogique, du centre de prévoyance médico-sociale (CPMS) et l'accord du ministère de l'Éducation.

Avec une sanction à la clé : si l'école va à l'encontre de l'avis du ministère, l'élève redoublant n'entrera pas en ligne de compte pour le calcul de l'encadrement et il n'apportera donc aucun subside à l'établissement.

La mesure divise. D'un côté, il y a ceux qui estiment que faire redoubler un enfant de 3^e maternelle est contre-productif et psychologiquement violent pour

«C'est comme si tous les enfants devaient être sur le même pied pour entrer en primaire.»

l'enfant. Si le bambin n'est pas assez mature, c'est à l'école de lui proposer un apprentissage adapté.

Dans l'autre camp, on avance que doubler en maternelle est moins traumatisant pour l'enfant que de recommencer une année en primaire. Que la suite de la scolarité en sera facilitée. Croyance démentie par des études : 47 % des enfants maintenus une année de plus en maternelle redoublent encore une fois avant la 4^e primaire.

Manque de maturité, un mauvais argument

Pour la FAPEO (Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel), le fait que le redoublement se situe la plupart du temps en fin de cursus tend à prouver qu'il est davantage un outil d'ajustement

qu'un outil d'accompagnement.

Pour Dominique Lafontaine, professeur en sciences de l'éducation à l'ULg, l'argument de la maturité ne justifie pas le redoublement de la 3^e maternelle. «*En première primaire, c'est à l'enseignant de s'adapter aux capacités de l'enfant. Il n'y a pas de compétences fixées à la sortie des maternelles. La plupart des enseignants souhaitent que leurs élèves sachent lire en fin de première année primaire. Dans la pratique, c'est comme si tous les enfants devaient être sur le même pied pour entrer à l'école primaire. Or, la maîtrise de la lecture doit être acquise seulement en fin de deuxième primaire.*»

Dompage psychologique

Redoubler sa 3^e maternelle n'est pas anodin pour l'enfant. «*Toute l'année, il s'est réjoui d'entrer à la grande école et le voilà contraint de rester avec les petits alors que ses copains vont chez les grands*», explique Dominique Lafontaine. «*C'est d'autant plus difficile à comprendre pour lui que, concrètement, il n'a rien raté.*»

Et en cas de troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie...), le redoublement est-il préférable ou pas ?

«*Ce n'est certainement pas la solution. On perd un an puisqu'on ne détecte pas ce genre de trouble en maternelle. Entrer en première primaire serait plutôt bénéfique puisque l'enfant serait détecté et pris en charge plus rapidement.*» ■

Un tout autre état d'esprit

À l'école Saint-Joseph de Malonne, le projet de décret de la ministre Milquet ne provoque aucun trouble. Et pour cause, ici, le redoublement ne fait pas partie du vocabulaire pédagogique. « *Nous privilégions une approche plus humaine, plus concertée entre tous les enseignants. Nous avons choisi de placer les enfants au cœur de leur processus d'apprentissage,* explique Bertrand Dubois, le directeur de l'école namuroise. *C'est un état d'esprit. Les enfants sont évalués en permanence. Les enseignants réajustent les matières et les compétences en fonction des acquis des enfants.* »

Un tel projet pédagogique demande beaucoup d'énergie, d'investissement et de

disponibilité de la part des enseignants. Et de cohésion. Dans chaque cycle, les enseignants organisent ensemble des activités, répartissent les apprentissages et organisent le passage d'un cycle à l'autre. La transition se fait donc plus en douceur.

Pour Bernard Dubois, le redoublement est une hérésie : « *Il faut laisser le temps aux enfants d'assimiler la matière, tous n'évoluent pas au même rythme.* »

Il dénonce aussi la violence psychologique subie par l'enfant obligé de redoubler. « *Cela revient à lui dire qu'il n'est pas à la hauteur. On sape dès le départ le peu de confiance qu'il pouvait avoir en lui. C'est d'une violence inouïe.* » ■ **Ca.D.**

Respecter leur rythme

Du côté de la Fédération des centres PMS libres (CEGEC), on voit plutôt d'un bon œil l'avant-projet de décret de la ministre. « *La majorité des enfants ne présente aucune difficulté,* constate Sophie De Kuyssche. *Par cette mesure, la ministre rappelle qu'un redoublement ne se décide pas à la légère.* » La secrétaire générale de la fédération précise que chez les enfants âgés de 5 à 8 ans, les difficultés d'apprentissage peuvent disparaître un an ou deux après leur apparition. « *L'enfant doit pouvoir avancer à son propre rythme et les enseignants composer avec des classes qui ne sont pas forcément homogènes. Les jeunes enfants n'acquièrent pas les mêmes compétences au même moment. Ce décret, c'est aussi l'occasion de se remettre en question, d'améliorer le système.* » ■ **Ca.D.**

«Parfois, la transition est trop forte»

Tous les élèves de la classe de 3^e maternelle de l'école libre fondamentale Don Bosco à Amay entreront en première primaire en septembre. Alain Astgen, le directeur de l'établissement, en est ravi. « *On ne fait jamais redoubler un élève par plaisir.* »

En moyenne, 1 enfant sur 24, soit un par année, redouble sa 3^e maternelle à Amay : « *Certains enfants ont des faiblesses au niveau de l'apprentissage. Je ne parle pas de maturité, une donnée qui est difficilement quantifiable, mais plutôt d'un état d'esprit. L'enfant ne nous paraît pas apte à passer l'étape supérieure. La transition est forte : en maternelle, on fonctionne par ateliers, les enfants bougent en classe. Certains ne sont pas prêts pour suivre un modèle scolaire plus classique. La décision est toujours prise en concertation avec le PMS,*

l'équipe éducative et les parents. »

Pour cet enseignant, le redoublement de la 3^e maternelle en vue de faciliter le travail de l'enseignant de la classe de 1^{re} primaire ne devrait pas exister. L'instituteur doit s'adapter, dans la mesure du possible, à l'enfant. « *Mais on gagnerait à détecter les difficultés d'apprentissage le plus tôt possible, c'est toujours mieux de prendre le problème à la racine. Mais les moyens ne suivent pas.* »

Redoublement miraculeux

Le redoublement tient parfois du miracle. « *Je me souviens de cet enfant qui éprouvait tellement de difficultés en fin de maternelle que l'on a envisagé un moment de l'orienter vers l'enseignement spécialisé. En une année, il a rattrapé son retard et a poursuivi sa scolarité sans problème. Certains en-*

fants ont juste besoin d'un peu plus de temps. »

Ce type de redoublement efficace et porteur va être nettoyé par la nouvelle mesure de la ministre de l'Éducation regrette le directeur amaytois. « *Mais si, avec mon équipe éducative, nous sommes persuadés que redoubler est la meilleure chose pour l'enfant, on passera outre l'avis du ministère quitte à perdre des subventions.* »

2,15 % de redoublants, c'est peu, estime Alain Astgen. « *La campagne "Décolage" menée en 2012 et la sensibilisation des équipes éducatives au fait que le redoublement était évitable dans bon nombre de situations ont porté leurs fruits. On pourrait sans doute encore faire mieux. Mais plutôt que la contrainte et la privation de subventions, j'aurais préféré un accompagnement et des moyens.* » ■ **Ca.D.**

Et les parents dans tout ça ?

L'opposition MR en Fédération Wallonie-Bruxelles a exprimé jeudi son opposition à la volonté de Joëlle Milquet, de mettre un terme par décret au redoublement en 3^e

maternelle. *«Ce décret enlèverait aux parents une décision éducative majeure. D'autre part, cela fait preuve de fort peu de considération des équipes éducatives qui assument des choix difficiles mais réfléchis»*, estime dans un communiqué sa chef de groupe, Françoise Bertieaux.

«Sur la forme, que la ministre soit le dernier recours est totalement inapproprié ! Le politique ne doit pas se substituer au pédagogique», dénonce encore M^{me} Bertieaux. S'il préconise prioritairement l'investissement dans la remédiation et

l'accompagnement des élèves en difficultés, le MR estime néanmoins que, *«dans certains cas, hélas, (le redoublement) reste la formule la plus adaptée. Par exemple, pour un enfant primo-arrivant qui ne maîtrise pas la langue de l'enseignement»*.